

Amiens, le 13 septembre 2021

Monsieur Xavier CATHALA
Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional de
sciences économiques et sociales

Aux professeurs de Sciences économiques et
sociales
S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs des
établissements publics et privés
d'enseignement général et technologique

Dossier suivi par :
Xavier CATHALA
xavier.cathala@ac-amiens.fr

Secrétariat des IA-IPR :
03 22 82 39 70
Ce.ipr@ac-amiens.fr

Rectorat de l'académie d'Amiens
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Objet : S.E.S. - Lettre de rentrée disciplinaire

Préambule commun à toutes les disciplines

Mesdames et Messieurs les professeurs,

Après une année scolaire délicate à bien des égards, le collège des IA-IPR espère que vous abordez cette rentrée suffisamment ressourcés. Nous tenons tout particulièrement à vous remercier pour votre adaptation au contexte sanitaire. Votre implication a rendu possible la continuité pédagogique en garantissant un accompagnement et un enseignement de qualité.

En dépit des contraintes liées à la crise sanitaire, l'épreuve du Grand Oral a été organisée pour la première fois, avec la participation des enseignants de l'ensemble des disciplines. Nous saluons à ce titre votre investissement dans la préparation et la réussite des élèves à cette épreuve, et d'une manière générale aux différents examens.

Grâce à la dimension collective de votre engagement, vous contribuez à transmettre et à faire vivre les valeurs de la République qui sont au cœur des missions de l'Education nationale. L'odieux assassinat de Samuel Paty témoigne, s'il en est encore besoin, de l'impérieuse nécessité de défendre ces valeurs qui nous rassemblent. Former des citoyens libres et éclairés demeure le point de convergence de toutes les disciplines. Nous savons pouvoir compter sur votre constante détermination pour forger la culture civique de tous les élèves.

L'année qui vient est marquée par le renforcement du contrôle continu dans l'obtention du baccalauréat. Cet ajustement conforte ainsi la valeur de votre expertise professionnelle et le travail régulier de l'élève. (NS 28.07.2021 - Boen n°30 du 29.07.2021 <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>). Dans ce contexte, les lycées généraux et technologiques seront conduits à rédiger un projet d'évaluation visant à garantir l'exigence, l'équité et la lisibilité du contrôle continu, tout en tenant compte des spécificités disciplinaires (<https://eduscol.education.fr/2688/nouveau-lycee-general-et-technologique-guide-de-l-evaluation>). Ce travail collégial contribuera à assurer le caractère national du diplôme du baccalauréat, premier grade universitaire.

Nous serons présents tout au long de l'année auprès des équipes afin d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de ce projet d'évaluation. Nous vous assurons également de notre disponibilité pour soutenir vos initiatives pédagogiques au service de l'ambition scolaire.

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire, riche de projets collectifs, vecteurs d'épanouissement pour vous et les élèves qui nous sont confiés.

Lettre de rentrée disciplinaire

Mesdames et messieurs les professeurs de sciences économiques et sociales, chères et chers collègues,

Les deux années scolaires précédentes ont confirmé à quel point l'École joue un rôle fondamental, tant en termes d'apprentissages que de construction du lien social. C'est dire à quel point la continuité du service public d'éducation, auquel nous sommes tous attachés, s'est affirmée comme une nécessité. Votre implication, votre capacité d'adaptation et votre inventivité pédagogique l'ont rendue possible en dépit des conditions difficiles.

Si le respect d'un protocole sanitaire encore strict s'impose à tous, si les gestes barrière doivent continuer à être appliqués, l'ensemble des mesures prises nous permettent d'envisager une rentrée scolaire que nous espérons plus sereine.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux collègues qui ont pris leur poste depuis peu au sein de notre académie. Je suis convaincu que vous serez bien accueillis par les équipes et que vous intégrerez les projets existants ou encore à construire. Autant que possible, je vous proposerai cette année un accompagnement pédagogique en classe afin de contribuer à votre développement professionnel et nouer un premier contact.

Cette lettre de rentrée a pour objet de décliner un certain nombre d'informations et d'éléments d'actualité. Pour toutes questions de nature pédagogique ou administrative, vous pouvez me joindre, en utilisant votre courriel académique, à l'adresse suivante : xavier.cathala@ac-amiens.fr

1°) Priorités pédagogiques pour l'année 2021-2022

- REPRISE PEDAGOGIQUE (SEPTEMBRE 2021)

La crise sanitaire et les aménagements introduits ont, cette fois-ci encore, perturbé les apprentissages dans les différents niveaux de classe. Comme ce fut le cas lors de l'année précédente, les évaluations diagnostiques sont à privilégier (sans notation) afin de vérifier ce qui serait à consolider prioritairement.

Si les savoirs disciplinaires sont essentiels, leur transmission ne doit pas occulter le travail autour des compétences transverses. Ainsi, la maîtrise de la langue orale et écrite est indispensable à la réussite de nos élèves. Les contraintes temporelles au sein de la classe font que l'on n'accorde pas toujours suffisamment de place à ce type d'activités. Deux formations sont prévues dans le cadre de notre Plan Académique afin de travailler à l'intégration de la maîtrise de la langue écrite et orale dans les pratiques, l'une portant sur l'oral (en lien avec le « grand oral »), l'autre sur l'écrit.

- RENFORCEMENT DU CONTROLE CONTINU POUR L'OBTENTION DU BACCALAUREAT

À partir de la session 2022, l'évaluation au baccalauréat reposera à la fois sur des épreuves terminales (pour 60% de la note finale) et sur la prise en compte des résultats obtenus dans les enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales en classes de première et de terminale (pour 40% de la note finale). Ces ajustements dans la prise en compte du contrôle continu valorisent le travail de l'élève tout en consacrant votre expertise en termes d'évaluation dans le continuum des enseignements.

Dès lors, tous les lycées engageront très prochainement une réflexion collective afin d'adosser l'évaluation à un cadre commun articulé avec les différentes cultures et approches disciplinaires. Ce cadre commun, qui sera garant à la fois d'exigence, d'équité et de lisibilité pour tous, débouchera sur la production d'un **projet d'évaluation de l'établissement**.

Si les SES sont une discipline de spécialité faisant l'objet d'une épreuve terminale, la question du nouveau contrôle continu nous concerne néanmoins sous un triple aspect :

- en classe de première, la moyenne des notes obtenues par les élèves ne souhaitant pas poursuivre les SES en terminale sera prise en compte au titre du contrôle continu.
« L'évaluation a donc une visée certificative pour certains élèves puisque la note finale du

baccalauréat comprend notamment la note de contrôle continu de l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première. Les pratiques d'évaluation seront bien évidemment les mêmes pour les élèves qui garderont les sciences économiques et sociales en classe de terminale et pour ceux qui les abandonneront » ;

- en classe de terminale spécialité SES, le contrôle continu n'a pas de caractère certificatif, mais la réflexion autour de l'évaluation est primordiale et se situe dans la continuité des formations que j'ai engagées au sein de l'académie depuis plusieurs années. Il s'agit de faire de l'évaluation un outil pédagogique au service des apprentissages ;
- Enfin, dans le cadre d'autres enseignements (EMC, etc.) vous pouvez aussi être confrontés au contrôle continu.

➔ J'invite donc tous les professeurs de SES à participer activement aux discussions prochaines au sein des établissements. A cet égard, il est possible et pertinent, pour les équipes qui ne m'en ont pas encore fait part, de construire un projet d'équipe disciplinaire autour de la question de l'évaluation.

Le guide de l'évaluation et les recommandations spécifiques de l'Inspection générale de SES (page 92) : <https://eduscol.education.fr/document/5470/download>

- UN PROJET D'EQUIPE POUVANT S'ADOSER A LA QUESTION DE L'EVALUATION

Après deux années impactées par la crise sanitaire, je réactive donc mon souhait que chaque équipe élabore un projet d'équipe disciplinaire par établissement. **Je remercie les professeurs qui ont déjà œuvré en faveur d'un tel projet et qui se sont déjà lancés.** Vous trouverez quelques exemples de projets sur notre site ainsi que **le conducteur à compléter et à me renvoyer à mon adresse académique.**

<http://ses.ac-amiens.fr/822-un-exemple-de-projet-disciplinaire-des-equipes-de-ses.html>

Ce projet commun devra s'intégrer dans le projet de votre établissement ou du projet d'évaluation. Il pourra ainsi répondre à des besoins éducatifs liés à votre environnement scolaire et à vos élèves. N'hésitez pas à faire de l'évaluation un thème porteur.

Ce projet d'équipe doit comporter **deux volets essentiels** :

- **un volet pédagogique** : par exemple l'évaluation au service des apprentissages, l'accompagnement des élèves et la prise en charge de la diversité, le travail sur la maîtrise de la langue écrite et orale, apprendre par l'innovation et la mise en projet des élèves, etc.
- **un volet plus éducatif au sens large** : par exemple ; liaison bac - 3/+3, liaison collège / lycée, projet d'information et d'accompagnement des élèves dans la construction de leur parcours, un projet sur les différents parcours éducatifs <http://eduscol.education.fr/cid101019/les-parcours-educatifs-ecole-college-lycee.html>, etc.

Ce projet pédagogique sera le support du travail en équipe. Lors de mes visites et accompagnements, il servira par ailleurs de cadre directif.

Vous recevrez prochainement le nouveau document cadre vous permettant de mettre en place un conseil d'enseignement. **Chacun des projets sera envoyé à mon adresse académique à partir de janvier 2022.** Xavier.cathala@ac-amiens.fr

- PROGRAMME DE TERMINALE EVALUABLE LORS DE LA SESSION 2022

Le nouveau programme d'enseignement de spécialité en classe de terminale est entré en vigueur depuis l'année dernière. Les savoirs scientifiques à la fois rigoureux et stimulants sont articulés aux savoir-faire et compétences transversales.

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/82/1/spe253_annexe_1158821.pdf

Les fiches ressources sont en ligne sur le site Éduscol et présentent, pour les professeurs, un état des

savoirs ainsi que quelques activités en lien avec chacun des chapitres.

<https://eduscol.education.fr/cid144153/ses-bac-2021.html>

Comme vous le savez, le Collège de France, dans le cadre du partenariat établi avec l'Inspection générale de SES, a publié de riches ressources qui éclairent nos programmes de manière très approfondie.

<https://www.college-de-france.fr/site/campus-innovation-lycees/Nouveaux-programmes-de-SES.htm>

Les épreuves finales ayant lieu en mars, 8 thèmes sont normalement évaluables chaque année. Un système de rotation est mis en place. **Les 4 thèmes non évaluables seront traités à la suite des épreuves finales** et jusqu'à la fin de l'année scolaire. Vous trouverez en annexe du Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020 **les questions du programme évaluables dans le cadre de l'épreuve de l'enseignement de spécialité de terminale pour la session 2022.**

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001800N.htm>

➔ **REMARQUE** : A TITRE EXCEPTIONNEL, LE CHAPITRE « COMMENT EXPLIQUER LES CRISES FINANCIERES ET REGULER LE SYSTEME FINANCIER ? » NE FAIT PAS PARTIE DES THEMES EVALUABLES LORS DE LA SESSION 2022

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121277N.htm>

- Science économique
 - ✓ Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?
 - ✓ Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?
 - ✓ ~~Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ?~~ (Suppression exceptionnelle pour la session 2022)
 - ✓ Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?
- Sociologie et science politique
 - ✓ Comment est structurée la société française actuelle ?
 - ✓ Quelles sont les mutations du travail et de l'emploi ?
 - ✓ Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?
- Regards croisés
 - ✓ Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?

J'attire votre attention sur le fait que **tous les objectifs d'apprentissage du programme concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques sont évaluables chaque année** et qu'ils ne sont donc pas rattachés à tel ou tel chapitre spécifique.

La préparation des élèves aux épreuves terminales, ceci dès la classe de première, implique une attention particulière à l'exécution des programmes. Il faut veiller à ne pas en avoir une conception trop exhaustive et cibler les connaissances ou les mécanismes de base contenus dans les différents objectifs d'apprentissage. Ainsi, **la constitution d'une progression, en relation avec un calendrier**, est une nécessité pour optimiser le temps didactique. Il faut ainsi veiller à ne pas accorder trop de temps aux chapitres de début d'année, ce qui se fait inévitablement au détriment des suivants.

3°) Nouvelles épreuves

- EPREUVES ECRITES DU MOIS DE MARS

Les conditions sanitaires n'ont pas permis aux nouvelles épreuves de se dérouler au mois de mars 2021 comme prévu.

Je rappelle que les modalités de ces nouvelles épreuves de SES sont disponibles dans le Bulletin officiel spécial n°2 du 13 février 2020. Vous noterez que celles-ci ne sont que partiellement modifiées au regard de nos anciennes épreuves.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001800N.htm>

- EPREUVE DE GRAND ORAL

De nombreux professeurs de SES ont participé l'année dernière aux jurys lors de la première session de l'épreuve de Grand oral et je les en remercie. Beaucoup d'entre vous m'ont fait part d'un sentiment positif à l'égard de cette nouvelle épreuve.

A titre de rappel, vous trouverez dans le Bulletin Officiel spécial n° 2 du 13 février 2020 la note de service qui précise les modalités de l'épreuve de grand oral ainsi qu'une grille d'évaluation indicative à destination du jury.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm>

L'expérience que vous avez développée cette année confirme que la préparation au Grand oral doit s'effectuer de manière continue, depuis la classe de seconde jusqu'à la terminale et faire partie intégrante des modalités du travail pédagogique. Il ne s'agit donc pas seulement de préparer les élèves à une épreuve ponctuelle mais de leur permettre d'intégrer progressivement et de manière pérenne des compétences essentielles à la poursuite du parcours de formation futur tout autant qu'à l'insertion sur le marché du travail. Ces compétences verbales et non verbales sont évaluées par le jury au cours des trois temps qui forment la structure de l'épreuve.

➔ Le Plan académique de formation 2021-2022 propose une formation disciplinaire dédiée au travail sur l'intégration de la maîtrise de la langue orale dans les pratiques de classe en SES ainsi qu'au grand oral.

4°) Formation continue

Malgré les contraintes, les formations prévues ont pu se dérouler en visioconférence l'année dernière, ce qui nous a permis de poursuivre la construction d'une culture commune sur plusieurs thématiques fondamentales (l'évaluation, le numérique, ou l'enseignement en classe de seconde). Je remercie les formateurs disciplinaires pour leur investissement et la qualité des stages proposés au bénéfice de tous.

Au cours de l'année 2021-2022, nous ouvrons un nouveau cycle de formation, en alternant les actions en distanciel et, nous l'espérons fortement, le retour des stages en présentiel. L'hybridation est une façon de renouveler le dispositif de formation en vous impliquant encore davantage dans le processus, notamment en participant, à la suite des stages, à l'élaboration d'un numéro du bulletin des SES diffusé à l'ensemble des professeurs.

MODULE 1 : « Actualisation des connaissances en SES » DISTANCIEL

CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Thèmes en cours de finalisation/ programme de classe de terminale

MODULE 2 : « Préparation des élèves à l'épreuve du grand oral en SES »

PRESENTIEL-DISTANCIEL (HYBRIDE)

CANDIDATURE INDIVIDUELLE

MODULE 3 : « L'intégration de la maîtrise de la langue écrite dans les pratiques en SES »,

PRESENTIEL-DISTANCIEL (HYBRIDE)

PUBLIC DESIGNÉ, (Regroupement en bassin, plan tri-annuel)

MODULE 4 : « l'apport du numérique et des sciences cognitives aux pratiques pédagogiques »

CANDIDATURE INDIVIDUELLE

DISTANCIEL, 3x2heures

➔ **Soyez attentifs aux délais, les inscriptions étant ouvertes jusqu'au 18 septembre 2021**

<https://www.ac-amiens.fr/paf/> AUCUNE INSCRIPTION NE SERA FAITE AU-DELA DE CETTE DATE

5°) Divers

- PARTENARIAT AVEC LA BANQUE DE FRANCE : CYCLE DE CONFERENCES

Nous inaugurons cette année un cycle de conférence à destination des professeurs d'économie : « la

Conf' des profs» dont les thématiques sont élaborées en collaboration avec l'inspection régionale des académies d'Amiens et de Lille.

La première de ces conférences portera sur la STABILITE FINANCIERE et sera animée par Stéphanie Lange-Gaumand, directrice de l'éducation financière à la Banque de France. Cette conférence, en lien avec notre programme de terminale, évoquera le système financier et son rôle clé pour l'économie, retracera l'historique des crises financières. Elle aidera à mieux comprendre l'importance de la stabilité financière dont l'objectif est de maintenir un système financier robuste fonctionnant efficacement en toutes circonstances, y compris en période de crise. Il y aura par ailleurs un focus sur les instances en charge de la stabilité financière et leurs outils.

→ **Le mercredi 13 octobre 2021 de 17h30 à 19h30.**

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE : DATE LIMITE DE REPONSE : **12 OCTOBRE 2021 A 10H00**

https://orange.webcasts.com/starthere.jsp?ei=1494281&tp_key=208516b439

- **INSCRIPTION AUX CONCOURS**

Les inscriptions aux concours de recrutement d'enseignants de la session 2022 se dérouleront à l'automne 2021. Les dates seront précisées ultérieurement <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid35072/inscrivez-vous-aux-concours-recrutement-education.html>

- **ENSEIGNEMENT EN DNL SELO ET HORS SELO**

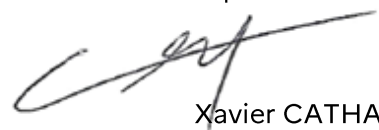
Plusieurs professeurs de SES de l'académie ont en charge un enseignement DNL/SES que ce soit en SELO (section européenne ou de langues orientales) ou hors SELO. Chaque année, certains collègues se présentent à cette certification et l'obtiennent. J'invite les professeurs qui en ont les compétences à réfléchir à l'intérêt de cette certification.

Vous trouverez les informations nécessaires sur le site académique de ressources DNL/immersion, toutes LV, toutes DNL. Vous pourrez notamment y trouver le rapport de jury 2021.

<http://dnl-et-immersion.ac-amiens.fr/>

Je serai présent à vos côtés pour répondre aux attentes et vous accompagner tout au long de cette année. Je reste à votre écoute et je vous souhaite, mesdames et messieurs les professeurs de sciences économiques et sociales, chères et chers collègues, et dans l'attente de vous rencontrer prochainement, une très bonne rentrée 2021.

L'IA-IPR de sciences économiques et sociales



Xavier CATHALA